



Articulation entre concessions et régulation

SÉMINAIRE RÉSERVÉ AUX MEMBRES DU CLUB DES RÉGULATEURS

Vendredi 19 octobre 2018 | 9h00-13h00
Espace One (1^{er} étage)

<http://chairgovreg.fondation-dauphine.fr>

Quand il s'agit d'infrastructures très capitalistiques, la puissance publique peut choisir de déléguer leur financement, développement, entretien et exploitation à des sociétés tierces dans le cadre de contrats de concession. Ces sociétés concessionnaires bénéficient, en contrepartie, du droit de percevoir un péage auprès des usagers.

Bien que l'on rencontre des contrats de concession dans de nombreuses industries de réseau (eau, électricité et gaz, transports aérien et maritime, télécommunications), il n'est ni d'usage, ni conforme à la logique du contrat même de concession, qu'un régulateur interfère dans la relation entre concessionnaire et autorité concédante. Il existe pourtant une tendance à ce que les régulateurs soient amenés à se pencher sur des éléments de cette relation, notamment en matière de tarification, comme c'est le cas de l'ARAFER pour les concessions autoroutières. Qu'il s'agisse des télécoms, de l'énergie, d'autres secteurs semblent concernés par cette évolution.

Comment l'intervention d'une autorité de régulation se justifie-t-elle dans le cadre d'un contrat entre l'Etat ou une collectivité territoriale et un opérateur privé ? Quels sont les outils de cette régulation ? Comment l'intersection entre régulation et concession s'organise-t-elle dans les différents secteurs d'activité ?

L'objectif de ce séminaire fermé du club des régulateurs sera d'échanger sur les expériences et pratiques de régulateurs de différents secteurs.

Programme

9:00-10:10 **INTRODUCTION**

Claudie BOITEAU | Professeur de droit public, Université Paris-Dauphine

9:10-9:30 **Frédéric MARTY** | Chargé de Recherches CNRS, Groupe de Recherche en Droit, Economie, Gestion - Université Nice Sophia Antipolis

9:30-10:00 **Caroline GIBON** | Cheffe du bureau de la régulation économique des aéroports, DGAC

10:00-10:30 **Thomas PERTUISET** | Directeur de l'unité transport routier de voyageurs et autoroutes, ARAFER

10:30-11:00 **DEBAT**

11:00-11:30 *Pause*

11:30-12:00 **Jeremy BONAN** | Chef de l'unité fibre optique, Arcep

12:00-12:30 **Frédéric GRAVOT** | Directeur adjoint des réseaux, CRE

12:30-13:00 **DEBAT**

13:00-14:00 *Déjeuner*